

JOURS DE PUBLICATION :
Mardis et Vendredis.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Deux Piastres par An,
PAYABLES D'AVANCE.

On TROIS PIASTRES lorsque l'abonnement
n'est pas payé d'avance. Ceux qui veulent dis-
continuer doivent en donner avis, au Bureau du
Journal, un mois avant l'échéance de leur abon-
nement. Les abonnements sont de six mois.
Pays-Union : Trois piastres.

HONORÉ MERCIER, — Rédacteur.

COURRIER DE ST.-HYACINTHE,

BUREAUX ET IMPRIMERIE.
RUE DES CASCADES 96

PRIX DES ANNONCES

Six lignes, et moins, lère insertion, ... 0 50
Au-dessus de six lignes et pas plus de dix 0 67
Pour chaque insertion subséquente, par ligne 0 0
On traite de gré à gré pour les Annonces qui
devront être publiées plus de trois mois.

Vol. 10. St. Hyacinthe, (Bas-Canada,) Vendredi, 22 Août 1862. No. 49

ADRESSES D'AFFAIRES.

LAFRAMBOISE ET PAPINEAU.
AVOCATS,
Rue Laframboise.
St. Hyacinthe, 13 mai 1853.

SICOTTE & CHAGNON
AVOCATS.
Rue St. Hyacinthe, à côté du Bureau de
Poste.
St. Hyacinthe, 11 mai 1858.

BOURGEOIS ET BACHAND,
AVOCATS.
RUE GIROUARD.
ST. HYACINTHE.

J. B. BOURGEOIS, }
P. BACHAND, }
1er Juin 1862.

JULES LAMOTHE,
AVOCAT.
A transporté son Bureau dans la bâtisse
de l'Institut des Artisans, rue Laframboise.
St. Hyacinthe, mai 1856.

ROBERTSONS & RACICOT,
AVOCATS,
Sweetsburgh, District de Bedford.
Octobre 1860.

JOSEPH ROY,
AVOCAT.
Tient son Bureau, Rue Cascades, Maison de M.
Z. Chaput.
M. Roy suivra la Cour du Circuit de Marivert
St. Hyacinthe 8 Nov. 1861.

A. B. Parmelee,
AVOCAT,
Waterloo, C. E.,
Suivra les Cours du District de Bedford.
9 novembre 1861.

T. DESNOYERS
AVOCAT
RÉSIDENT : ACTON VALR.
M. Desnoyers suivra les Cours de St. Hyacinthe
et du district d'Arthabaska.
Acton Vale 14 Janvier 1863

D. G. MORISON, Notaire.
A transporté son BUREAU, coin de
Rues LAFRAMBOISE et DESSAUL-
LES.
St. Hyacinthe, 1er mai 1857.

Dr. C. BUCKLEY.
Le Dr. BUCKLEY a transporté sa Phar-
macie dans le Magasin ci-devant occupé par
M. Léonard Beaudry, Rue Cascades, maison
Edmond Boivin.
St. Hyacinthe, Mai 1862.

DR. R. GARIÉPY.
ÉLÈVE GRADUÉ DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
DE QUÉBEC,
No. 6, Rue (Côte) St. Lambert, No. 6.
Haut de la Rue St. Laurent, près de la Rue
Craig, MONTREAL.
Consultations à toute heure.
8 mai 1861.

W. SCHOLES,
FABRICANT DE
BOTTES ET SOULIERS,
PLACE DU MARCHÉ,
MAISON CI-DEVANT OCCUPÉE PAR MOTIN & MAYNARD.
ST. HYACINTHE,
Exécute toute espèce d'ouvrage pour bottes, à
des conditions très libérales.
19 Nov. 1861.

Dr. MATHIEU,
DENTISTE.
TIENDRA SON BUREAU, CHEZ
M. A. S. ARCHAMBAULT
Rue Cascades.
St. Hyacinthe 17 Mars 1862

THEODOLE DRAGON.
HUISSIER DE LA COUR SUPÉRIEURE,
POUR LE DISTRICT DE ST. HYACINTHE.

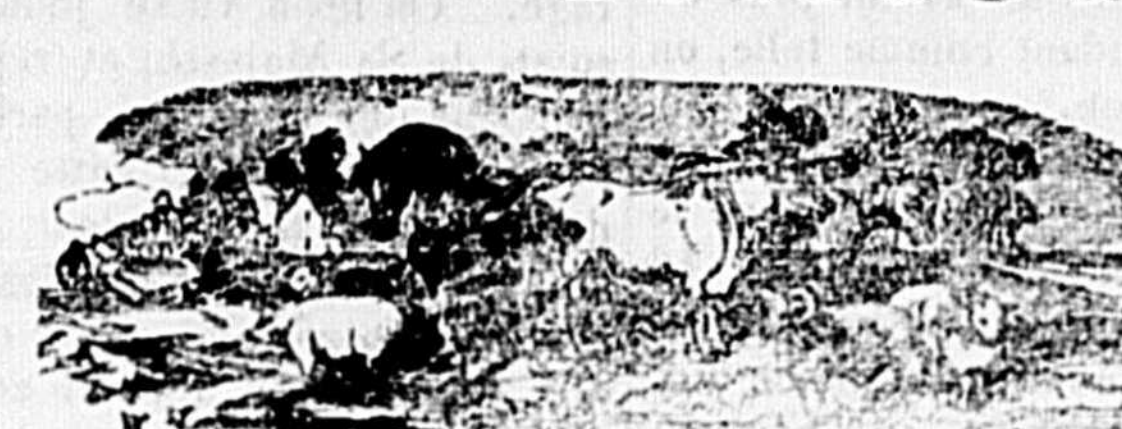
RÉSIDENT, ST. HYACINTHE.
23 Mai 1862.

J. B. ROLLAND ET FILS,
MONTREAL,
Ont constamment en mains le plus grand
assortiment de toutes espèces de Livres,
Fournitures d'Écoles, etc., etc., à des
prix des plus réduits.

Pensionnaires demandés.
DEUX OU TROIS pensionnaires trouveront une
bonne pension dans une maison privée, et à
des prix modérés, en s'adressant à M. MAX A.
KEROACK, libraire, rue Cascades.
15 Juin 1862.

AVIS IMPORTANT

Aux Cultivateurs !!



S.A. Larose
MARCHAND DE GRAINS.

Prend la liberté d'informer les Cultivateurs de St. Hyacinthe et
des Paroisses voisines, qu'il est prêt à

AVANCER DE L'ARGENT

SUR DE L'ORGE ET DE L'AVOINE.

LIVRABLE CET AUTOMNE.

St. Hyacinthe, 15 Juillet 1862.

ATTENTION!!!

V. COTÉ,

MARCHAND DE CUIR, HARNAIS, CHAUSSURES,
Et Marchandises Sèches.



PLACE DU
MARCHÉ,
ST. HYACINTHE

PLACE DU
MARCHÉ,
ST. HYACINTHE

M. VICTOR COTÉ, tout en remerciant ses nombreuses pratiques et le
public en général de l'encouragement libéral qu'il en a reçu depuis un grand
nombre d'années, prend la liberté de leur annoncer qu'il a maintenant en
main un assortiment qui ne peut être surpassé dans St. Hyacinthe, consis-
tant principalement en CUIRS Rouge et Noir, GAUDRIER, HARNAIS,
CHAUSSURES, et un assortiment très considérable de MARCHANDISES
SÈCHES, qu'il vendra à toute personne solvable, à un terme raisonnable
et à un prix très réduit pour Argent Comptant.

De Plus, 50,000 Perches et Piquets de Cèdre.
St. Hyacinthe, 19 Mai 1862.

MAX. A. KEROACK,
LIBRAIRE,
RUE CASCADES, PORTE VOISINE DE A.S.
ARCHAMBAULT ET DU COURRIER.

M. Keroack a l'honneur d'annoncer à ses nom-
breux amis et au public en général, qu'il vient de
transporter son Magasin dans la Maison de M. A.
S. Archambault, dans le Magasin ci-devant occupé
par M. V. Michon, porte voisine du Courrier, où il
aura constamment en main, comme par le passé,
un assortiment considérable et varié de Livres
d'Écoles, Livres de Prières, Livres d'Histoire, etc.
Chapelets, Médailles et autres objets pieux. Al-
manachs, Calendriers, MUSIQUE, etc., etc.

M. Keroack se charge d'encadrer toute image
avec des cadres de différents goûts, aussi toute
commande pour Relieurs promptement exécutées.
St. Hyacinthe, 1er Mai 1862.

Maison à Vendre ou à Louer.

UNE grande Maison de Brique pouvant servir
comme Magasin, ou Maison Privée, à 2 étages,
très avantageusement située au coin des rues
Cascades et Plet, dans une place très centrale,
à proximité du Marché. Conditions libérales.
S'adresser à St. Hyacinthe, à
NOEL BAYARD.
St. Hyacinthe 6 Juin 1862.

ANSELME FONTAINE.
NOUVEAU MAGASIN DE
BOTTES ET SOULIERS,
RUE CASCADES, PLACE DE O. DESILETS, ECR.

Tous Ouvrages exécutés à demande. St. Hyacinthe, 1er Juin 1862.

CALENDRIER
POUR 1862,
VENDU CHEZ LÉONARD BOIVIN.
Prix : 1s. 6d. la Douzaine.

DISSOLUTION.

Mons. H. J. DOHERTY, tout en
remerciant respectueusement ses nom-
breuses pratiques, et le public, de l'en-
couragement tout spécial qu'il n'a
cessé de recevoir d'eux, tout le temps
qu'il a été en société avec son frère,
prend la liberté de les informer qu'il
a dissout cette même société.

Mons. H.J. DOHERTY,
Continuera, avec tout autant d'atten-
tion et d'assiduité, à la même place,
les mêmes affaires qu'avant, et espère
en conséquence recevoir le même en-
couragement dont il se plaît de se
montrer le plus reconnaissant.

Mons. H. J. DOHERTY, veut bien
aussi attirer de nouveau, l'attention
générale sur son ASSORTIMENT
IMMENSE et bien choisi de

**MARCHANDISES SÈCHES, CHAPEAUX
ET CHAUSSURES,**
De toute espèce, et de toute qualité,
si renommé pour se vendre à

Bon Marché,
et dont il veut encore RÉDUIRE LES
PRIX à cause de la rareté extraordi-
naire de l'argent.

N'oubliez pas qu'il est toujours
Agent de la Fabrique de Meubles de
Sherbrooke.

H. J. DOHERTY.
St. Hyacinthe, 7 juillet, 1862.

N.B.—Toutes les personnes à qui
M. Bernard a fait crédit sont priées de
venir payer immédiatement.

FEUILLETON

CHANGEMENT DE SCÈNE.

Nouvelle Américaine.

IV.

Le temps d'épreuve de l'étudiant était
expiré, et dans l'intelligent homme de loi
qui revenait de la maison de justice, après
le succès éclatant de sa première cause, il
eût été difficile de reconnaître le jeune in-
souciant que nous avons vu si nonchalant au
commencement de cette histoire, lorsqu'il
n'avait pas été réduit à se tirer d'affaire par
ses propres forces. Harry Clayton devenu
l'objet de l'attention générale, avait gagné
de toutes les façons. Son corps, sous l'em-
pire d'habitudes et d'exercices réguliers,
s'était développé dans les proportions pleines
et vigoureuses, et son esprit dont une tension
constante augmentait la puissance, était à
son visage sa teinte pâle et blafarde, et lui
donnait une expression plus élevée, des cou-
leurs et des traits plus purs.

La cause que notre avocat venait de pla-
der était de la première importance. Elle
concernait un riche et beau patrimoine situé
à peu de distance du village et dont la
propriété dépendait d'un legs fortement con-
testé. M. Malcolm, exécuteur testamentaire
du défunt, avait confié l'affaire à Clayton,
avec une pleine confiance dans le succès
qu'il devait obtenir; et, en effet, le plaidoyer
de celui-ci fut un des plus éloquentes qu'on
se rappelle avoir entendus devant une cour
de justice, ou, avant lui, des hommes supé-
rieurs s'étaient éminemment distingués. Les
vétéranes de la profession faisant cercle au-
tour de lui, le félicitaient sur l'impression
qu'il avait produite, et ses adversaires eux-
mêmes ne pouvaient se défendre de saluer
son talent et de rendre hommage à la cour-
toisie qu'il avait mise à consommer leur dé-
bat. Il avait offert déjà plus d'affaires qu'il
en présente d'ordinaire dans une première
année d'exercice; mais sous l'influence des
pensées où se trouvait le jeune avocat, tout
ce succès s'effaçait devant le plaisir qu'il res-
sentait, en recevant la poignée de main et la
sourire bienveillant que lui donna son vieux
précepteur, quand il lui dit :

—Vous pouvez, mon ami, quitter votre
classe sans crainte et arborer votre pavillon.
Il y avait tant d'aménité, de sollicitude
dans la manière dont M. Malcolm s'expri-
mait à l'égard de Harry, que ce dernier,
encouragé par cette pénétrante franchise,
se prit à lui demander avec une légère
anxiété toutefois :

—Et quand pourrai-je songer à miss
Amy ?

—L'avis de votre père, répondit M. Mal-
colm avec sa gravité habituelle, doit seul
trancher cette question.

Et pendant qu'à cette simple remarque,
Amy rougissait involontairement en pensant
peut-être au mari qu'elle rêvait déjà, un
vieux gentleman de bonne mine s'arrêta à la
porte.

—Je désirerais bien, dit-il à la veuve,
entrer pour voir cette maison seigneuriale. Y
a-t-il ici quelqu'un qui puisse m'accompa-
gner ?

La gardienne fut vivement contrariée de
cette demande. Des deux enfants qu'elle
avait Johnny était allé à la ville chercher
quelques provisions, et Sally au bois pour y
faire paître la vache. Elle-même, dans l'état
d'estropiement où elle se trouvait, pou-
vait être considérée comme absente, car son
pied, en ce moment, se refusait à bouger de
place.

—Monsieur, dit-elle, aurait-il la bonté
d'attendre quelques instants ?

Pour obtempérer à cette prière, le gentle-
man crut l'heure trop avancée. La nuit ap-
prochait. Il demanda donc qu'on lui prêtât
les clés pour commencer seul à visiter le
domaine.

C'était contre la consigne. Amy alors
s'avança et offrit ses services. L'étranger,
dont le caractère se distinguait par beaucoup
d'intelligence et d'urbanité, entra promptement
en conversation avec son charmant guide,
et jeta à l'occasion un regard d'admiration
sur sa douce figure.

—Je viens d'arriver dans votre village,
lui dit-il, et n'ayant pas trouvé l'ami que
j'avais besoin de voir, je me suis décidé à
pousser ma promenade jusqu'ici. J'ai pensé
que ce serait pour moi la plus agréable ma-
nière de passer le temps. Il y a un grand
nombre d'années que je n'ai vu cet édifice,
mais je me le suis toujours rappelé comme
un des plus beaux types d'architecture privée
que l'on puisse découvrir dans cette partie
de l'Atlantique. Nous avons généralement
ici trop peu d'argent et de temps à donner à
l'étude spéciale de cet art, pour pouvoir y
exceller et ériger des habitations qui joignent
la pureté du style à une disposition commode.

S'est-il déjà présenté quelqu'un pour ache-
ter cette propriété ? Si vous en avez con-
naissance, Mademoiselle, ayez l'obligeance
de me le dire.

—Personne, je pense, répondit Amy, n'a
fait d'offres encore. Mon père, au surplus,
monsieur, pourrait mieux que moi vous don-
ner les renseignements que vous désirez, il
est l'agent des propriétaires.

—Ah ! vous êtes la fille de Wallace Mal-
colm ?

—Oui, monsieur. Le connaissez-vous ?

Le vieillard, sans répondre, lança un coup
d'œil scrutateur à la jeune fille, et remarquant
qu'elle rougissait de ce voir examiner de la
sorte, il dit, comme un homme satisfait de
son examen :

—Je vous demande pardon, ma chère
miss, de n'avoir pas fait plus attention à vous.
J'ai fréquemment longtemps M. Malcolm. Je
me suis informé de lui en arrivant au village,
et j'ai appris qu'il n'était pas chez lui.
Quand pourrai-je le voir ?

—Ce soir, monsieur. Je compte sur le
retour de mon père dans une heure ou deux.
Il a été forcé de s'absenter avec un gentle-
man qui, dernièrement, a suivi pour lui le
procès relatif aux titres de cette propriété.

—J'ai entendu parler de ce gentleman :
Clayton est son nom, n'est-ce pas ?

—Harry Clayton.

—Je l'ai connu avant son arrivée dans
ce pays : un paresseux, un prodigue ! Il faut
que la cause confiée à ses soins ait été bien
claire, ou ses adversaires de bien tristes avo-
cats pour qu'il ait pu gagner son procès.

—Ses adversaires, dit Amy avec chaleur,
étaient des hommes d'une habileté reconnue.
Si M. Clayton, lorsqu'il habitait la ville, fut
tel que vous le dépeignez, il a dû beaucoup
changer depuis son séjour parmi nous. Mon
père, dont il peut se dire l'élève, ne tolère
guère les fautes que vous attribuez à M.
Clayton. Mon père se trompe rarement dans
les jugements qu'il porte, et pourtant il a
conçu la plus haute opinion des talents et
de l'intelligence de M. Harry.

—Vraiment, miss ? Si en est ainsi, le
père de cet avocat serait charmé de n'avoir
pas dit vrai. Il a toujours craint, et pour
cause, que son fils ne vint à lui faire peu
d'honneur.

—Peut-être M. Clayton père a-t-il en-
tort de penser de la sorte, observa Amy.

—Peut-être a-t-il eu raison, répliqua l'é-
tranger en promenant ses regards sur les
murs d'une vaste bibliothèque.

—La vue est admirable d'ici, dit Amy, en
passant dans une alcôve et en ouvrant une
alcôve. On domine sur les champs
connus. Ce petit réduit est la partie la plus
précieuse de tout l'édifice. Si j'y demeurais,
j'en ferais ma salle de repas exclusive. Je
voudrais qu'on y mit les fauteuils les mieux
rembourrés, les coussins les plus doux, les
tapis les plus moelleux. Un pupitre placé
ici même, établirait une barrière entre moi
et la chambre principale. De fraîches pen-
tures de paysages, qui seraient un riant sou-
venir de l'été pendant l'hiver, pendraient à
chaque muraille avec leur macedoine d'hor-
izons. Quelques fleurs choisies seraient dé-
posées sur ce petit meuble. Alors je m'as-
seoirais avec délice au milieu de tout ce lu-
xe qui est la richesse des esprits qui vont en
s'affaiblissant, et je bérirais le soleil qui m'ap-
porterait ses derniers rayons. Ce serait ici
la véritable place d'un vieillard, n'est-ce
pas ?

—Cette place, dit Amy, je l'ai entendu
convoiter par un jeune homme pour son
père.

—Ce jeune homme, répliqua l'étranger,
est sans contredit préservé de la corruption
du siècle, car les prévenances envers les pa-
rents paraissent être une chose généralement
insolite chez les enfants qui grandissent.

Amy se garda bien de répondre que le
jeune homme dont elle voulait parler, était
Harry Clayton. Le visiteur se montrant
satisfait de sa visite dès les premières pièces,
Amy reporta les clés à la loge et retourna
chez elle. L'étranger qui lui avait offert
de l'accompagner, accepta sans hésiter l'of-
fre qu'elle lui fit d'entrer dans la maison et
d'y attendre son père. En moins d'une
heure M. Malcolm arriva sans être aperçu,
et s'arrêta, avec une certaine surprise, pour
contempler une scène qui semblait procurer
beaucoup de plaisir à ses divers acteurs.

Amy était à son piano, jouant *con amore*, un
air vif et brillant, pendant qu'une troupe
d'enfants, que sa musique avait attirés dans
la cour, s'adonnaient aux évolutions d'une
danse villageoise sur un carré de gazon.

L'étranger était assis près de la porte qui
s'ouvrait sur un berceau de vigne.

M. Malcolm fit signe à Harry, resté en
arrière, et auquel un simple coup d'œil suffit.
Harry s'approcha, au grand étonnement
d'Amy, les bras étendus, et laissa échapper
ce cri joyeux :

—Mon père ! est-il possible ?

Le nouvel arrêté, en effet, n'était autre
que le juge Clayton.

Les deux amis et leurs enfants passèrent
la soirée ensemble.

Quand Amy fit les honneurs de la petite
table à thé avec sa grâce toute féminine ;
quand elle chanta, en s'accompagnant, avec
cette naïve douceur qui lui était propre, le
jeune loi lança des regards empreints de tant
d'attention, et de tant d'intérêt, que l'avocat
comprit que sa cause était en bonne voie.

Alors pendant que les vieux gentlemen se
livraient tout entiers à leurs souvenirs de col-
lège, les jeunes gens, assis sous le petit por-
che, au clair des étoiles, parlaient moins et
plus bas que de coutume. Le secret long-
temps caché de Harry, se lisait dans ses yeux,
et Amy n'osait lever les siens vers lui, par
la conviction qu'elle venait d'acquiescer que

ses sentiments et ceux du jeune homme
étaient réciproques.

Enfin, le vieux Clayton se leva pour par-
tir, et Harry lui offrit son bras. Le juge
l'accepta, et lorsque tout deux furent dehors,
il dit à son fils :

—Je puis fort bien m'en aller sans vous :
retournez et déclarez-vous avant que je ne
vous revois. Amy est une jeune personne
qui m'est chère : elle a toutes les qualités
que je voudrais trouver dans une fille. Le
voyage que j'ai fait n'a été que pour m'é-
claircir sur votre choix. Tenez, j'aperçois
sa main blanche qui s'apprete à fermer la
porte. Donnez quelque prétexte pour votre
retour près d'elle.

—Et si elle refuse de m'entendre ? dit
Harry.

—N'ayez pas cette crainte, je vous ai
observés tous deux.

Harry entra chez M. Malcolm, et l'on
ne doute pas que le résultat de sa confiance
à la jeune fille fut la réalisation de tous ses
vœux.

V.

La noce eut lieu l'automne suivant. Le
jeune Clayton insista pour que les nouveaux
mariés lui fissent leur visite. Il les reçut
dans un hôtel splendide où il avait tout pré-
paré pour eux. Le lendemain de leur arri-
vée il remit à son fils un portefeuille dont
le contenu, lui dit-il, avait été saisi par lui
pour cette circonstance. Harry remercia
son père avec des expressions proportionnées
à la grandeur du sacrifice qu'il croyait que
ce dernier s'était imposé, et ajouta que,
comme M. Malcolm lui avait offert un loge-
ment chez lui, il désirait employer une partie
de ce présent à embellir son habitation
champêtre.

—Arrêtez, fit le juge voyant son fils se
hâter de sortir ; avant de courir faire vos
achats, je désire que vous examiniez ce
papier.

Et il déploya aussitôt un titre en bonne
forme, signé : Henry Clayton, assurant à
Harry Clayton la possession du domaine de
Heaton, moins la réserve de l'alcôve de la
bibliothèque.

A cette vue, le jeune homme, saisi de sur-
prise, laissa tomber le papier en murmurant :

—Je ne puis comprendre tout ceci, mon
père !

Plonger ce mystère. L'annonce de ma ruine
était une fausse nouvelle. Je vous ai
trompé pour vous forcer à devenir un homme.
Vous marchiez si rapidement à votre perte,
que j'ai senti que, si je ne vous sépara pas
entièrement de vos frivoles compagnons,
vous seriez bientôt une charge pour vous-
même et un sujet de reproche pour moi.
Vous me comprenez maintenant ?

—Oui, mon père, et je vous remercie.
Mais ce papier...

—Lorsque je vous ai revu, j'ai été si sa-
tisfait du résultat de mon expérience, que
j'ai acheté le domaine qui faisait l'admiration
de vous et de miss Amy. Je vous l'offre à
tous deux comme une marque de mon affec-
tion.

—Mon cher père ! dit Harry.

—J'avais d'abord l'intention, poursuivit
le vieillard, de vous imposer, comme condi-
tion de propriété, de suivre une profession
nécessaire ; mais j'ai assez de confiance en
vous pour croire que vous continuerez la
carrière dans laquelle vous êtes si honora-
blement entré !

—Je suis convaincu, mon père, que je ne
démériterais pas de votre bonne opinion, et
que j'achèverai par principe ce que j'ai com-
mencé par nécessité. Mais M. Malcolm
connaît-il votre plan ?

—Certainement. Je lui avais tout avoué
avant de vous placer sous sa direction.

—Et Amy ?

—Pas un mot ne lui fut dit : son père est
trop loyal pour avoir pu trahir un secret qui
ne dût être confié qu'à lui seul.

—Alors il faut que j'aille faire part de
tout ceci à ma compagne.

—Allez, et sachez gré au docteur L...
de m'avoir conseillé la mesure que j'ai adop-
tée ; car dans mon aveuglement pour vous, je
ne puis douter, que, sans ses avis, je n'eusse
persévéré plus longtemps dans mon impar-
donnable indulgence.

—Ce brave docteur ! dit le jeune homme,
je me souviens de lui. Je le fatiguais de
mes plaintes et il insistait ardemment sur la
nécessité d'un changement de scène. Je
veux le remercier, ajouta-t-il en souriant, et
lui assurer que de toutes les cures qu'il a pu
faire dans sa vie, celle de Harry Clayton
n'est pas la moins importante.

ARTHUR FLEURY.

FIN.

—Philibert Audebrand ayant invité à dé-
jeuner un ami de province, l'amena au Café
de Paris et fit servir les côtelettes tradi-
tionnelles.

Un voisin de table paya son addition avec
un billet de mille francs.

Le gargon rapporta respectueusement la
monnaie — en lous tout neufs — sur une assie-
tte.

—Qu'est-ce que tu veux maintenant ?
demanda Philibert à son ami.

—Moi ? dit l'ami en devant des yeux
l'assiette aux mille francs, je voudrais bien
un plat comme celui-là — si ça n'est pas trop
cher !

Nous prions ceux de nos abonnés qui sont arriérés dans le paiement de leur abonnement de vouloir bien payer sous le plus bref délai.

COURRIER DE ST-HYACINTHE.

Vendredi, 22 Août, 1862.

La position qu'a prise la Presse Canadienne vis-à-vis la métropole, dans la question de la défense coloniale est une position délicate et difficile, qui peut facilement être mal comprise et mal jugée. Cette question est une de ces questions qui se présentent rarement dans la vie d'un peuple et qui exposent toujours à un danger ceux qui veulent les traiter ou ceux qui se retranchent dans un silence obstiné. Toute société peut être divisée, par rapport à l'autorité qui la régit et la gouverne en deux classes distinctes et séparées l'une de l'autre et dont les sentiments sont tellement antipathiques qu'ils sont souvent, dans les moments d'une tempête politique, la source qui alimente les haines des partis et d'où s'échappe la flamme de la guerre civile. Les hommes qui composent surtout ces deux classes sont les ultra loyaux et les démagogues, les révolutionnaires.

Prostrés en face du sceptre, souvent en face de la tyrannie, les premiers ne voudraient jamais porter plainte contre ceux qui oubliant la grandeur de leur mission, se permettent de rendre malheureux les peuples que Dieu a confiés à leur garde et protection. Au contraire, sans cesse soulevés et agités comme la tempête, toujours prêts à crier, à frapper à renverser et à détruire, les seconds ne se contentent pas de se délecter que dans la sédition, dans la révolution et le bouleversement des sociétés. Chacun comprend les vices opposés et toutefois funestes de ces deux classes; nous leur sommes opposés à toutes deux, du moins en pratique, et de fait. La patrie nous trouve prêt à la défense, l'autorité nous voit soumis, fidèle et respectueux. Tout en protestant en faveur de nos droits que l'on lèse et méprise avec indignité, avec égoïsme et bassesse, nous conservons toujours le respect et la soumission qui sont dus à l'autorité, puis-que elle représente la divinité sur la terre. Mais la soumission et le respect ne doivent jamais aller jusqu'à rendre le peuple libre doit vivre libre et connaître vers quel précipice le conduisent ses ennemis.

Ces considérations nous ramènent naturellement à la question actuelle soulevée entre la métropole et sa principale colonie. Nous devons faire ici l'application des principes que nous venons de poser ou plutôt de rappeler, car ces principes sont fondamentaux; Dieu les a placés dans le cœur de chaque membre de la famille humaine. Notre langage dans cette question peut être violent, mais il n'est pas démagogue, ni révolutionnaire. Que Dieu nous en préserve! la démagogie est le dernier des crimes que nous voudrions commettre et la dernière folie que nous consentirions à faire.

Nous ne disons pas en effet à l'anglais de se retirer, de nous abandonner, de nous laisser avec notre liberté et la vie; non, de tels propos seraient les propos d'insensés. Ce n'est pas nous qui prenons l'initiative, c'est la métropole; on nous dit qu'elle va nous abandonner, qu'elle va nous délaisser et nous livrer à notre faiblesse. Et alors nous, canadiens français, gardiens des droits et de la justice du peuple, nous constatons ce fait, nous le commentons et le frappons du sceau de l'infamie; nous le vouons à la honte et à l'ignominie; voilà ce que nous faisons. Est-ce là du révolutionnarisme ou même de la démagogie? ce n'est ni l'un ni l'autre; c'est de la fidélité bien comprise, du respect bien entendu et nullement aveugle.

Nous sommes des premiers à regretter le malheur auquel nous voue l'Angleterre en nous abandonnant dans les circonstances actuelles; nous tremblons pour notre destinée, si cet abandon s'exécute et s'opère; mais que faire? ramperons-nous en vils parasites, aux pieds de nos ennemis, de ceux qui se rient de notre fidélité? jamais! en appellerons-nous pour cela aux passions populaires, pour les exciter, les enflammer, et les faire porter dans les cœurs le feu et la dévastation? jamais! nous commettrons encore moins ce crime que l'autre. Non jamais!

Encore une fois, la Presse Canadienne ne se révolte pas contre l'autorité d'un peuple du Canada; elle ne fait que constater un fait, et quand elle l'a constaté, elle le stigmatise comme il le doit être, et en appelle au tribunal des nations et de l'histoire pour un jugement suprême et irrévocable.

Voilà ce que nous avons fait et ce que nous ne cesserons de faire; une

preuve de notre fidélité c'est que nous avons proposé des mesures qui devaient empêcher l'abandon et trancher la difficulté; une preuve, c'est que le peuple canadien a consenti et consent encore à faire d'énormes et d'immenses sacrifices pour se conserver l'Angleterre. Le peuple offre son patriotisme, son courage, son dévouement et son sang. Peut-il faire plus? Evidemment non. Il demande en revanche ce que lui il n'a pas; il demande l'argent de la métropole; peut-elle le refuser? elle le peut; mais si elle le refuse, c'est elle seule qui brise le lien qui l'unit à nous; c'est elle qui se met en révolution avec la connection. Et c'est l'Angleterre que l'histoire et la postérité jugeront avec justice mais sévèrement.

Les journaux de Montréal nous apprennent la triste nouvelle du déplorable état de la santé de Mgr. de Montréal depuis son retour de son voyage à la Ville Sainte. Sa Grandeur est à l'Hôtel-Dieu depuis quelques jours et les médecins ne savent que penser du caractère alarmant de la maladie.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le *Colonisateur*, journal de Montréal:

"Sa Grandeur, a pris le germe de cette maladie, dans sa tournée de la Ville-Sainte à Marseille. Sa charité en est la cause. Il se trouvait un prêtre mourant sur le bateau à vapeur qui portait Mgr. et nombre d'autres pèlerins. Après une journée de chaleur, la fraîcheur de la nuit mettait le frisson dans les veines des passagers mal abrités. La fièvre augmentait encore le froid pour le prêtre malade. Touché de son état de souffrance, Mgr. se dévoua de son manteau pour le lui donner. Il ne tarda pas de se repentir de ce mouvement de générosité évangélique. Le froid le saisit à son tour avec violence et depuis il a toujours senti une affection grave à l'estomac."

Le mal qu'il éprouva en traversant l'Atlantique fit craindre pour ses jours. Ses compagnons de voyage crurent un instant qu'ils ne rapporteraient que son cadavre à ses oncles éplorés.

"La Providence nous épargna ce grand malheur. La joie de revoir le pays natal parut le rappeler à la vie. Mais les premières émotions passées, la maladie fit de nouveau sentir son aiguillon."

Aujourd'hui la science a peine se prononcer sur l'état de sa santé. Toutes les communautés sont en prières pour demander la conservation d'une vie si chère."

Sir Allan MacNab s'est converti à la foi catholique avant de mourir et a voulu que son corps fut inhumé suivant les rites de notre Sainte Eglise. Cet acte suprême de l'illustre défunt a été le sujet, dans la presse protestante du pays, d'une foule de commentaires aussi impertinents que faustiques. On a été jusqu'à le nier: on a porté la malice et le fanatisme jusqu'à dire que les ministres de l'Eglise catholique avaient profité d'un moment de faiblesse de feu Sir MacNab pour lui arracher une conversion qu'il était loin de désirer. Quelques journaux du Haut-Canada ont même osé avancer que Sir MacNab n'avait été converti que pour se faire un nom. Les accusations ont surtout été faites à Mgr. Farrell, Evêque d'Hamilton qui avait assisté à l'agonie du défunt.

Mgr. Farrell a réfuté cette accusation et il l'a fait victorieusement; la justice et la vérité demandent que nous publions la lettre que l'illustre prélat inséra à cette occasion dans les colonnes du *Times* d'Hamilton.

Voici cette lettre que nous livrons sans commentaires:

"Il y a plusieurs mois, pendant que M. Daly, qui devint bientôt après le gendre de Sir Allan, était au château, j'y fus invité à dîner avec mon vicar général, l'abbé E. Gordon. Dans le cours de l'après-midi, pendant que nous nous prominions dans le jardin, Sir Allan me dit en présence de M. Gordon que son intention était de mourir catholique. Personne ne sera surpris qu'après une telle déclaration, j'ai pris un intérêt particulier aux derniers moments de Sir Allan."

"Le dimanche qui a précédé sa mort, j'allai au château pour faire visite à sa belle-sœur, Madame MacNab; j'eus la première nouvelle de la maladie de Sir Allan. Lundi ou mardi, j'allai m'informe de sa santé; en apprenant que j'étais au château, il me fit appeler. J'allai dans sa chambre, et voyant qu'il souffrait beaucoup, je lui adressai quelques paroles de consolation, l'exhortant simplement à prier durant ses souffrances. Après une courte visite, je me levais pour partir, lorsqu'il me prit le bras et me dit qu'il n'avait pas oublié la promesse qu'il m'avait faite précédemment. Je compris qu'il faisait allusion à la conversation dont j'ai parlé plus haut, et je lui dis qu'il ne devait pas perdre de temps et faire de suite ce que lui dictait sa conscience."

"En partant je dis à Madame MacNab ce qui s'était passé. J'enregistrai prendre des nouvelles de Sir Allan une fois après cela."

"Jeudi matin, je reçus une lettre qui m'informait du désir de Sir Allan de me voir pour affaires religieuses. J'y allai à 10 heures du matin, et je fus introduit dans des chambres d'un bas où se trouvaient quelques temps avant M. MacNab. Peu après, M. Andrew Stuart, beau-frère de Sir Allan, et l'Anglais avec qui j'avais causé précédemment sur le sujet qui m'amena, et dont j'ignorais les intentions par rapport aux projets de conversion de Sir Allan, vint me dire que celui-ci désirait me voir. Je demandai alors par précaution à M. Stuart, Sir Allan était en pleine possession de ses facultés mentales. Il me répondit que oui—J'allai de suite dans la chambre de Sir Allan, et je le trouvai en pleine possession de lui-même. Il me reconnut et me dit qu'il voulait définitivement entrer dans l'Eglise catholique. Après une courte conversation avec lui sur les Doctrines de l'Eglise, il fit sa confession dans la manière ordinaire. Puis, en présence de M. Stuart et de M. MacNab, il fit d'une voix claire et forte sa profession de foi catholique complète, selon la forme usitée lorsque des Protestants se font Catholiques. Après cela je l'admis formellement dans le sein de l'Eglise Catholique. Je restai dans la maison de 10 à 12 heures."

"De bonne heure vendredi, je fus de nouveau appelé d'après l'ordre de Sir Allan. En me voyant entrer, il me reconnut, nous priâmes ensemble, et il me demanda de rester auprès de lui. Presqu'immédiatement je m'aperçus qu'il perdait connaissance, et quelque désireux que je fus de lui administrer la Sainte Communion, je le considérai trop troublé pour cela. Je partis vers 7 heures pour aller dire la messe à son intention."

"Je revins à midi, et je fus informé que le Révé. M. Geddes, ministre anglican, s'était installé dans la chambre du mourant, malgré les remontrances de ceux qui entouraient le malade. Je fus de plus informé par M. MacNab et M. Mad. Boulton, en présence du Dr. Hamilton, qui parut acquiescer à cela, que Sir Allan était sans connaissance. Madame Boulton et d'autres déclarèrent ne pas avoir entendu les réponses que M. Geddes prétend avoir été faites par Sir Allan à ses questions."

Le *Journal de St. Hyacinthe*, est aussi maladroite et grossier dans les éloges qu'il distribue que dans les insultes qu'il se plaît parfois à vociférer; nous ajouterons qu'il est aussi menteur dans l'un de ces rôles comme dans l'autre; la preuve paraîtra dans un instant.

Cette feuille commence son éditorial de Lundi, par la belle mascarade suivante: *Le nettoyage des écuries d'Anglais légères à la Province par la défunte administration*. On dirait que sa Rédaction a pris naissance dans ces lieux et qu'elle ne respire que l'air dégoûtant qui y séjourne. De tels serviteurs, de tels défenseurs ne peuvent que nuire au parti qui les compte dans ses rangs; la politesse sied bien même aux valets.

Dans le triomphe comme dans la défaite à quoi bon les exagérations et les grossièretés, le ministère de MM. McDonald et Scott n'a pas besoin de ces petits et tristes moyens pour mériter l'approbation du peuple de cette province à propos de l'économie qu'il veut faire dans l'administration de nos affaires.

Le *Journal* devrait respecter au moins la vérité et ne parler que de choses qu'il connaît. Il devrait par amour propre cacher son ignorance.

Son assertion: La collection de l'exercice (il veut dire arriéré) a été modifiée; au lieu d'un pourcentage tel qu'il a été accordé antérieurement des salaires fixes sont établies. Le salaire est fixé à \$1,200. est complètement fautive, incorrecte. S'il avait pu se procurer des informations à de bonnes sources il saurait qu'on a accordé aux collecteurs, un pourcentage de cinq pour cent sur les liqueurs spiritueuses et fermentées, et d'autres pourcentages et allocations ne devant pas excéder en tout \$1,500 par année.

Le ministère qui connaît mieux la justice et les finances que le rédacteur du *Journal* sait qu'avec ce pourcentage, chaque collecteur est payé à proportion de l'ouvrage qu'il a à faire et que les salaires des collecteurs au lieu d'être des salaires fixes de \$1200 varient suivant le cas de \$200 à \$1500, à proportion des recettes de chaque district.

Les valets sont souvent moins consciencieux que leurs maîtres et si le ministre des finances avait à parler des modifications faites dans la collection de l'arriéré, il dirait honnêtement que, pour de bonnes raisons, que le rédacteur du *Journal* ne connaît peut-être pas, les dernières modifications faites augmentent les salaires de plusieurs d'collecteurs.

Voilà pour un seul fait, gare aux autres!

Les Courses de St. Hyacinthe qui commencent Mardi de la semaine prochaine, le 26, excitent ici comme ailleurs un vif et immense intérêt. On ne parle dans nos hôtels et sur nos places publiques que de chevaux, de pairs, de *grooms* et de *jockeys*. Les Courses, et tout ce qui s'y rapporte, sont à l'ordre du jour; et celui qui ne sympathise pas avec elles, se qualifie d'antipathique à l'ordre du jour.

Il y a actuellement à St. Hyacinthe une foule d'étrangers, venus de toutes les villes du Canada, voire même des Etats-Unis. Les hôtels se remplissent rapidement; ceux qui se proposent de venir ici pour l'occasion, feraient bien de se hâter d'arriver ou du moins de retarder des chambres.

Près de 20 chevaux sont déjà arrivés en cette ville. Nous croyons faire plaisir aux amateurs et intéresser les connaisseurs en en nommant quelques uns et en donnant les noms des propriétaires:

Verge, Fanny Campbell, William Ashby; appartenant au capt. Paynter.

Julia Adams, William Bradley; à Chas. Littlefield.

M. D., Charley Reiley, Pickett et Montcalm; à M. Kirwin.

Wild Irishman, Tom Sayers; à —

Middlecoone, Gunner; à Elways.

Fillybuster, Cocktail, Garryowen; à Elways.

Mario; appartenant à M. J. H. Henshaw. Ce sont les noms des principaux chevaux; il en arrive continuellement. Le major Penn doit faire venir 15 à 16 soldats d'armée régulière pour faire la garde durant les courses et maintenir le bon ordre. Cette mesure est très sage, on ne saurait prendre trop de précautions pour empêcher les désordres qui s'élèvent toujours dans ces circonstances et exposer la sécurité des citoyens on parle même d'une bande de musiciens qui viendrait encore augmenter les plaisirs promis. En somme, comme on le voit, les courses seront très brillantes et très intéressantes. Ce sera certainement une grande circonstance pour St. Hyacinthe; si on en juge par la foule qu'il y a déjà, il y aura aux jours fixés des milliers de spectateurs et d'amateurs.

Nous avons reçu deux nouvelles correspondances d'Upton, l'une de "L. E." et l'autre de *Vérité*. Nous sommes décidés à ne pas leur donner publication; cette détermination nous est inspirée par l'intérêt que nous portons aux habitants de St. Ephrem d'Upton. La division est toujours funeste à une paroisse, elle l'est surtout à une paroisse naissante; et nous ne voulons pas nourrir cette division et encore moins l'augmenter. Tant que la polémique roulera sur un fait, nous n'avions rien à voir; la Société de St. Jean-Baptiste d'Upton avait été attaquée, nous voulions qu'elle fut défendue; et elle le fut victorieusement. Le but des correspondances étant rempli, elles doivent s'arrêter là. Depuis on est descendu sur le terrain des personnalités. On a eu parfaitement tort. On ne gagne jamais rien aux discussions de personnalités et d'injures; elles nuisent autant à la charité qu'à la respectabilité des discutants. Nous sommes persuadés que nos amis d'Upton sauront nous comprendre et apprécier à sa juste valeur notre détermination qui, nous le répéterons, n'est inspirée que par l'intérêt que nous portons à leur jeune et intéressante paroisse.

Il y aura Conseil de Ville, ce soir, on dit que la séance sera très importante.

Le Canada sous la Domination Anglaise.

(Analyse historique.)

Suite.

Constitution de 1791.

L'octroi de la nouvelle constitution ouvrit pour le Canada une ère qui promettait beaucoup, en donnant à la discussion une vivacité qu'elle n'avait point auparavant, et à l'esprit un champ vaste à parcourir. Nos pères l'acceptèrent avec joie car ils virent luire pour eux de meilleurs jours, en pouvant exprimer librement et publiquement leurs nombreux griefs. Néanmoins cette constitution avait ses défauts. Le Conseil Exécutif, outre qu'il était comme le Conseil Législatif composé de partisans ennemis de nos institutions et de nos lois, n'était pas comme aujourd'hui responsable au peuple, et ce vice du gouvernement constitutionnel faisait présager aux hommes expérimentés d'alors la chute de ce système dans un avenir plus ou moins éloigné. Cependant comme telle, on accepta cette constitution.

Les élections furent fixées pour le mois de juin et la réunion des chambres pour le mois de décembre. Sur 50 membres, 16 anglais furent élus, malgré l'opposition constante que ces derniers avaient montrée aux intérêts Canadiens-Français.

Le parlement s'ouvrit le 17 décembre dans le palais épiscopal occupé par le gouvernement depuis la conquête. Il fallut choisir un président, et M. J. A. Panet fut proposé. C'est alors que l'on vit les membres anglais renouveler leurs tentatives pour obtenir la suprématie et mépriser les intérêts de ceux par qui ils avaient été élus. Sans la moindre délicatesse et en dépit de leur minorité ils proposèrent en opposition à M. Panet, MM. Grant, McGill et Jordan. L'élection de M. Panet fut emportée par une majorité de 28 contre 18, deux Canadiens ayant voté contre lui.

La haine que le parti anglais portait au nom Canadien se manifesta davantage, lorsqu'une proposition fut faite pour rédiger les procès-verbaux de la chambre dans les deux langues. Une discussion très vive et très animée s'éleva des deux partis opposés, et cette demande si juste, si raisonnable fut considérée comme une espèce de révolte contre la métropole. L'on taxa les membres français d'insubordination; l'on sembla méconnaître les motifs qui les faisaient agir, l'on chercha même à les intimider; mais ce fut en vain; les arguments inébranlables sur lesquels s'appuyaient les députés Canadiens, leurs paroles pleines de dignité et de loyauté comme leur éloquence, finirent par triompher des attaques de leurs fanatiques adversaires. L'un des généreux défenseurs de nos libertés politiques, M. de Lotbinière, disait:

"La première raison qui a été donnée, est, que la langue anglaise étant celle du souverain et de la législation de la métropole, nous ne serons entendus ni des uns ni des autres si nous n'en faisons usage, et que tous les projets de loi que nous présenterons."

"La seconde, que l'introduction de la langue anglaise assombrira et unira plus promptement les Canadiens à la métropole."

"Ces raisons sont d'une si grande importance qu'il est indispensablement nécessaire de les examiner l'une après l'autre."

"Pour répondre à la première, je dirai avec cet enthousiasme qui est le fruit d'une vérité reconnue et journellement sentie, que notre gracieux souverain est le centre de la bonté et de la justice; que l'imaginer autrement serait défigurer son image et percer nos cœurs."

Je dirai, que notre amour pour lui est tel que je viens de l'exprimer; qu'il nous a assurés de son attachement et que nous sommes persuadés, que ses nouveaux sujets lui sont aussi chers que les autres. Enfants du même père, nous sommes tous égaux à ses yeux. D'après cet exposé, qui est l'opinion générale de la province, pourrions-nous persister à refuser de nous entendre, parce que nous ne serons pas parler que notre langue? De pareils discours ne seront jamais crus: ils profanent la majesté du trône, ils le dépouillent du plus beau de ses attributs, ils le privent d'un droit sacré, du droit de rendre justice! Non, M. le président, ce n'est point ainsi qu'il faut peindre notre roi; ce monarque équitable saura comprendre tous ses sujets, et en quelque langue que nous lui exposions nos vœux, ils lui seraient portés, quand nos voix respectueuses frapperont le pied de son trône, il penchera vers nous une oreille favorable et il nous entendra quand nous lui parlerons français. D'ailleurs, cette langue ne peut que lui être agréable dans la

• Le journal de l'Assemblée nous donne les noms de ceux qui furent élus membres de la nouvelle Législature, et qui sont les suivants: Guise, Edward O'Hara; Cornwallis—P. L. Panet et Jean Digé; Denon—P. Dambourges et Jas. Tod; Herford—P. Marcoux et La. Dunier; Dorchester—G. E. Taschereau et La. de Salaberry; Buckinghamshire—A. J. Duchesnay et J. M. Tonnancour, (Paiqué); Richelieu, (B. W. Henry)—J. Barnes; (comité)—Pierre Gerout et Benjamin Chénier; Bedford—H. de Rouville; Surrey—Ph. de Rochemblave et Frs. Malhiot; Kent—R. Boileau et P. Le Gras Pierreville; Huntingdon—H. St. Georges Dupré et G. C. de Lorimer; York—M. E. Ch. de Lotbinière et P. A. de Bonne; Montréal, Ouest.—J. McGill et J. Bte. Durocher; Est—J. Froisher et J. Richardson; (comité)—Jos. Papineau et J. Walker; L'Annapolis—J. Jordan et J. Lacroix; Waterloo—Fr. A. Larocque et Bon. Panet; Warwick—P. La. Valtrie et La. O. St. Maurice; Bourg des Trois-Rivières—J. Lees et N. St. Martin; (comité des Trois-Riv.)—Th. Coffin et Augt. Rivard; Hampshire—M. McNider et J. Boudreau; Québec, (haute-ville)—J. A. Panet et W. Grant; (basse-ville)—R. Lestour et J. Young; (comité)—Ls. de Salaberry et D. Lynd; Northumberland—P. Bedard et Jos. Dufour; Orlean—N. G. Boisseau.

Le Conseil Législatif, à l'ouverture du Parlement, était formé des membres suivants: L'hon. W. Smith, orateur; J. G. Chaussegros de Léry, Hugh Finlay, Picoté de Belestre, Th. Dunn, Paul Roc de St. Ours, Ed. Harrison, Frs. Baby, J. Collins, Joseph de Longueville, Ch. de Lauzadière, G. Pownall, R. A. de Boucherville, John Frazer, Henry Caldwell, [Receveur-Général].

bouche de ses nouveaux sujets, puisqu'elle lui rappelle la gloire de son empire et qu'elle lui prouve d'une manière forte et puissante, que les peuples de ce vaste continent sont attachés à leur prince, qu'ils lui sont fidèles, et qu'ils sont avertis par le cœur avant même d'en savoir prononcer un seul mot.

"La seconde raison, qui est d'assimiler et d'attacher plus promptement les Canadiens à la mère-patrie, devrait faire passer par dessus toutes espèces de considérations, si nous n'avions pas certain de la fidélité du peuple de cette province; mais rendons justice à sa conduite de tous les temps, et surtout rappellons-nous l'année 1775. Ces Canadiens qui ne parlaient que français, ont montré leur attachement à leur souverain de la manière la moins équivoque. Ils ont aidé à défendre cette province. Cette ville, ces murailles, cette chambre même où j'ai l'honneur de faire entendre ma voix, ont été en partie sauvées par leur zèle et par leur courage. On les a vu se joindre aux fidèles sujets de Sa Majesté, et repousser les attaques de ces gens qui parlaient bien bon anglais faisaient sur cette ville. Ce n'est donc pas, M. le président, l'uniformité du langage qui rend les peuples plus fidèles ni plus unis entre eux. Pour nous en convaincre, voyons la France en ce moment et jetons les yeux sur tous les royaumes de l'Europe."

"Non, je le répète encore, ce n'est point l'uniformité du langage qui maintient et assure la fidélité d'un peuple; c'est la certitude de son bonheur actuel, et le nôtre en est parfaitement convaincu. Il sait qu'il a un bon roi et le meilleur des rois! Il sait qu'il est sous un gouvernement juste et libéral; il sait enfin, qu'il ne pourrait que perdre beaucoup dans un changement ou une révolution, et il sera toujours prêt à s'y opposer avec vigueur et courage."

B. DE L.

(A continuer.)

COLONISATION. QUATRIÈME LETTRE.

Messieurs les Rédacteurs.

En présence de la belle et magnifique réception que la population de Montréal a faite à Sa Grandeur, Mgr. de Montréal, la Société de Colonisation de cette ville a dû demeurer convaincue que lorsque l'on sait intéresser le peuple, on lui fait produire de grandes choses. Avec des hommes intelligents, actifs et bien disposés comme MM. Beaudry et Leblanc, commissaires-ordonnateurs de la St. Jean-Baptiste, on peut tout entreprendre. Permettez-moi, messieurs, quoique déjà plusieurs écrivains aient décrit la belle fête du 7 août, de vous en faire un court récit pour le bien de la religion et la glorification de l'immortel Pie IX. Car cette fête de Sa Grandeur Mgr. de Montréal est une approbation de la conduite de N. S. P. le Pape.

Il était connu que Mgr. de Montréal et ses compagnons de voyage s'étaient embarqués à Liverpool sur le steamer *Bohemian*, le 24 juillet, lorsqu'il arriva à Québec le 4 août vers les 3 h. de l'après-midi. Les prêtres de l'Evêché de Montréal et de St. Hyacinthe et plusieurs curés du diocèse de Montréal, descendus pour l'arrivée de NN. SS. les Evêques à Québec, se rendirent à bord du steamer pour souhaiter la bienvenue aux illustres voyageurs revenant dans leur patrie. Le steamer *Europa* qui partait ce jour-là pour Montréal, vint prendre les vénérables pèlerins et leur suite à bord du *Bohemian*.

Messire Cazeault, G. V., Messire Ferland M. le curé de Québec et plusieurs autres prêtres vinrent dans l'*Europa* présenter leurs saluts à NN. SS. les Evêques de Montréal et de St. Hyacinthe, puis l'os partit pour Sorel. L'Evêque de Montréal et sa suite débarquèrent en cet endroit pour y attendre le steamer loué par la St. Jean-Baptiste tout exprès pour les conduire à Montréal.

Sorel est une charmante petite ville, bien bâtie, en grande partie en brique. Les principales rues sont bordées d'arbres qui donnent à la ville une apparence champêtre. L'Eglise paroissiale est bien bâtie, l'intérieur est propre et ornée avec goût. L'on est à bâtir actuellement un collège et réparer l'ancien et spacieux presbytère. Les autres principaux édifices sont la Cour de Justice, la Prison, un beau Couvent tenu par les Sœurs de la Congrégation, trois ou quatre blocs de maisons qui servent d'hôtel et de magasins. La réception de M. le curé de Sorel, fut des plus cordiales et des mieux préparées. On ne pouvait pas s'attendre à une plus belle réception de la part d'un curé recevant le même jour un Evêque et un aussi grand nombre de prêtres. Notre nombre s'était augmenté de tous les curés voisins de Sorel. A midi le steamer *Montréal* arriva contenant 900 personnes de l'élite de la société de Montréal, parmi lesquels nous remarquâmes avec plaisir tous les notables de la nation Irlandaise résidant à Montréal. Tous les hommes vinrent à une heure, ayant à leur tête M. l'Administrateur et plusieurs prêtres de la ville, saluer Sa Grandeur et la conduire à leur steamer. L'ordre qui régna au départ de Sorel, la belle suite d'homme deux à deux, toute la ville de Sorel sur le quai pour voir partir le vénérable Evêque, annonçaient ce qui allait se passer sur le chemin et à l'arrivée à Montréal.

Le steamer avait laissé le quai, et avançait majestueusement dans le St. Laurent, lorsqu'on découvrit Contrecoeur. Les bons paroissiens de Contrecoeur accourus sur le rivage pour saluer leur Evêque, firent retentir dans les airs des décharges de fusils et des hurrahs jusqu'au steamer. L'Eglise était ornée de pavillons et les cloches sonnaient avec plus de force que les autres jours. De Contrecoeur à Verchères, l'espace fut bientôt franchi. Le clocher de l'Eglise avait été couvert de drapeaux de banderoles et avec beaucoup de goût. La milice sous les armes, placée sur le quai salua Sa Grandeur de plusieurs décharges de fusil, les hurrahs des paroissiens sur le rivage et des 900 personnes qu'il y avait à bord du steamer exprimèrent leur joie de revoir leur premier pasteur. M. Lapierre, vicaire de Verchères,

qui avait préparé cette manifestation, s'embarqua sur une frêle embarcation, portant à la main une énorme couronne de fleurs qu'il offrit à son Evêque. A peine avions-nous lâché Verchères, que la *Victoria*, chargée de personnes de la ville, arriva à notre rencontre. La vapeur des deux steamboats, la bande de musique, les manifestations de joie des personnes dans les deux bateaux durent produire de vives émotions au vénérable Evêque de Montréal; il m'a semblé l'entendre dire que l'on en faisait trop pour lui, et en reporter la gloire à Dieu, à la religion et au Pape.

A Verchères outre les cloches qui sonnaient la milice sous les armes se servant habilement de ses fusils, M. Bédard, vicaire de la paroisse, placé sur une plate-forme dans un îlot avec un chœur d'hommes à voix fortes, chantèrent plusieurs strophes du *Te Deum*, avec une telle force que nous pûmes les entendre du bateau à vapeur qui passa à plusieurs arpens. A la Pointe-aux-Trembles les miliciens saluèrent leur Evêque avec la mousqueterie et le canon. Les petites filles du couvent firent agiter des pavillons avec tant de grâce qu'elles méritèrent d'être saluées par les personnes qui se trouvaient sur le bateau. Arrivé au Pied-du-Courant, l'ovation fut continue jusqu'aux quais où se trouvaient réunis entre 20 à 25,000 personnes. La cavalerie et l'Artillerie étaient sous les armes en grande tenue, les sociétés avaient pris leurs insignes, l'ensemble présentait un coup-d'œil comme nous n'en avons encore jamais vu. La ville était pavée ainsi que les rues voisines. Ce fut alors que Son Honneur le Maire se présenta et invita Sa Grandeur à débarquer du bateau. Sur le quai M. de Beaujeu lui lut une adresse qui fit connaître combien les catholiques de Montréal approuvaient leur Evêque d'avoir fait le voyage de Rome pour soutenir le Pouvoir Temporel du Pape. La réponse de Sa Grandeur fut des plus heureuses et l'air retentit de hurrahs en faveur du Pape-Roi. L'ordre sur le bateau durant le trajet fut admirable ainsi que dans la procession. Pour la procession du port à l'Eglise paroissiale, où la foule immense, le clergé, les dignitaires des différentes sociétés, furent placés devant le carrosse dans lequel M. le Maire avait fait monter Sa Grandeur, M. de Beaujeu et M. l'Administrateur. Arrivé à l'Eglise paroissiale, une adresse fut présentée à Sa Grandeur par le supérieur de St. Sulpice qui l'attendait à la porte de l'Eglise à la tête du clergé; adresse remarquable où le vénérable supérieur compara les évêques qui avaient été à Rome, à saint Hilaire, le défenseur du Saint-Siège. Au nombre des dignitaires de la société St. Jean-Baptiste, nous avons remarqué l'hon. M. Cartier dont la présence nous a rappelés les remarquables paroles qu'il a prononcées en chambre vers la fin de la dernière session, que "le pape serait sauvé par le clergé." En voyant l'immense concours à la suite de notre évêque, les esprits réfléchis ont dû se dire que si M. Cartier n'avait point fait une prophétie, il avait au moins bien jugé. Sa présence dans l'Eglise, n'en prouvait pas moins sa foi, et sa parole proclamait hautement sa confiance dans les évêques et le clergé pour le salut de la commune patrie en danger.

Lorsque l'entraîna dans l'Eglise, il y avait à peu près 10,000 personnes, et au dehors la foule était encore plus nombreuse. Il fut alors chanté un "Te Deum" et Sa Grandeur donna sa bénédiction aux fidèles, puis la procession se remit en marche vers la cathédrale brillamment illuminée, les joyeux accents de l'orgue nous donnaient une idée du ciel. Le chœur rempli de prêtres, la nef tellement comblée qu'il était impossible de pénétrer dans les allées, nous représentaient l'assemblée des saints aux pieds de l'Eternel. Le chant, la musique, l'ordre qui régnait partout, la tenue modeste de cette foule pouvait faire dire: *Il faut bon d'être ici*. La bénédiction du saint Sacrement qui suivit l'adresse de l'Administrateur, a dû faire dire à plusieurs que nous avons une religion d'amour. En ce jour nous étions tous frères, enfants dévoués du Saint-Père.

Si les Piémontais et les Romains avaient été témoins de toutes ces belles choses, ils auraient reconnu, comme nous, qu'il y a du bonheur à respecter et aimer Pie IX. La religion seule peut produire de pareilles démonstrations.

Le récit de la réception de Mgr. de Montréal, envoyé à Rome, devra causer du bonheur à notre saint Père, et lui faire regretter que ces mêmes canadiens et irlandais ne soient pas en Italie pour le délivrer de ses ennemis.

Je dois dire en terminant que Sa Grandeur approuve les efforts des sociétés pour la colonisation. Dans son amour pour les canadiens, il forme des vœux pour le succès de ces entreprises. Désireux de voir la nation grandir à l'ombre de l'autel, il désire donner et faire donner tous les secours religieux à tous ceux qui se décideront à pénétrer dans la forêt pour y mener une vie glorieuse devant Dieu et devant les hommes.

Les sociétés de colonisation vont s'appliquer à intéresser ce bon peuple de Montréal en faveur de la grande œuvre nationale. Avec un peuple comme celui-là, on peut faire le bien, lorsque l'on sait gagner son cœur et parler à son esprit. Montréal est la ville aux grandes entreprises. Voyez les édifices religieux de Montréal, comptez les communautés, voyez les édifices publics, comptez les malheureux de toutes les nations qu'elle a assistés de ses aumônes.

Je mets à une autre, pour dire et redire les œuvres de la grande, riche et puissante ville de Montréal. A l'œuvre donc MM. les Rédacteurs, et nous sommes certains de peupler Weedon et de faire des heureux sur les belles terres des townships de l'Est.

UN AMI DE LA PATRIE.

N. B.—Je vous prie de faire la correction suivante. Au lieu de M. le curé de St. André dans la deuxième lettre lisez M. le curé de St. Michel. Je prie aussi M. le rédacteur du *Courrier de St. Hyacinthe*, qui a reproduit mes deuxième et troisième lettres qu'il a traitées du *Colonisateur*, de vouloir bien publier les corrections que je demande à MM. les Rédacteurs du *Colonisateur*.

Léonard Beaudry

Marchand Bijoutier et Horloger.

Le Magasin si populaire et si renommé de M. BEAUDRY, est transporté depuis le 12 Mai courant, dans cet immense édifice en pierre, sis au Coin des Rues St. Antoine et St. François.

PLACE DU MARCHE.

(Ci-derrière occupée par M.E. Benoit, dit Livernois.)

M. Beaudry a considérablement agrandi son local et fait une augmentation très grande dans son Assortiment de JOAILLERIES et BIJOUTERIES, telles que :

Montres de toutes descriptions, Horloges, Épingles en Or et en Argent, Vases Sacrés, Ornaments d'Eglises, et Draps pour Habits Sacro-dotaux.

Aussi, — UN CHOIX DE JOUETS D'ENFANTS TRÈS VARIÉS ET DANS LES DERNIERS GOUTS.

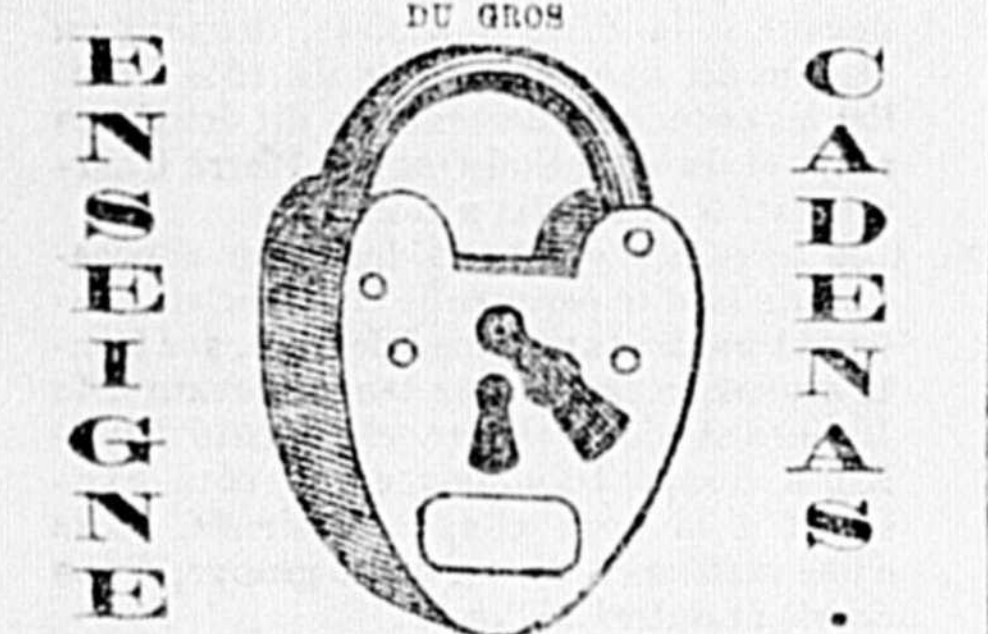
M. Beaudry a mis son établissement sur un pied important et se trouve en état de remplir toute demande qui lui sera adressée et de satisfaire ses pratiques. Le Patronage qu'il a déjà obtenu du Public, par sa ponctualité, ses prix réduits, l'élégance, le bon goût et la Variété des Articles qu'il offre en vente, lui est un sûr garant que ses Amis et ses pratiques n'oublieront pas que chez lui, et seulement chez lui, ils trouveront ce dont ils ont besoin.

Léonard Beaudry exécute lui-même toutes les réparations, dans sa ligne, le plus rapidement possible et avec le plus grand soin.

N'oubliez pas! Magasin de Léonard Beaudry! Montres! Horloges! etc., Place du Marché! St. Hyacinthe.

St. Hyacinthe Mai 1862.

NOUVELLE MAISON CANADIENNE!



ÉPICERIES FERRONNERIES ETC., ETC.,

Le Soussigné à l'honneur d'annoncer aux citoyens de St. Hyacinthe et des environs qu'il a transporté son MAGASIN dans la Maison ci-dessus occupée par M.M. Morin & Maynard, sur la place du Marché, où l'on trouvera un bon assortiment d'Épiceries et Ferronneries.

Consistant en :

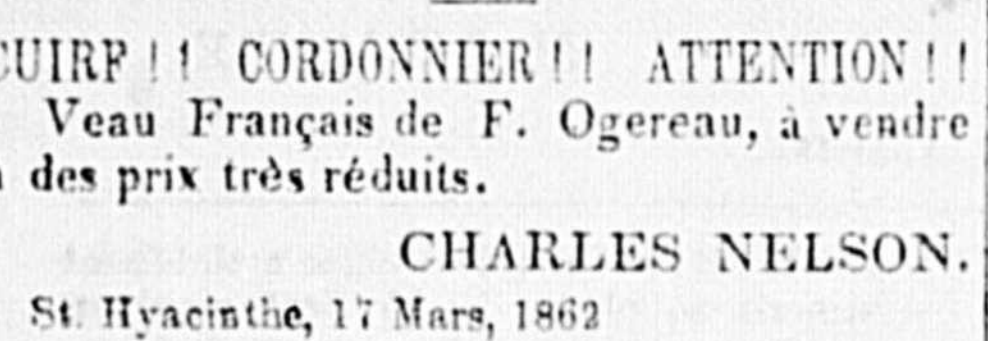
VINS, THÉS NOIR ET VERT, FROMAGE, SUCRE, RAISIN, EAUX-DE-VIE, CAFÉ, NOIX, MELASSE, BISCUITS, ETC.

SERRURES, COUPLETS, PENTURES, CLOUS, LAMES, CABLES, PELLERES, VITRES, HUILE, MASTIC, PEINTURES, ETC.

FER EN BARRE ASSORTIES, FEUILLARD, CAST STEEL, ACIER A RESSORT, FERBLANC, MARTEAUX.

CUIRP!! CORDONNIER!! ATTENTION!! Veau Français de F. Ogereau, à vendre à des prix très réduits.

CHARLES NELSON, St. Hyacinthe, 17 Mars, 1862



AVIS AUX CULTIVATEURS.

Nous soussignés ayant fait un essai assez pur-fait de la Charrue Aigle, avec le grand côté tel qu'amélioré par le fabricant G. P. BARNES, sommes entièrement satisfaits de son fonctionnement et pouvons honnêtement la recommander au patronage public.

Cette charrue est particulièrement bien adaptée au labour des terres fortes, où son action sera considérée être presque égale à la fameuse Charrue en fer de Wilkie avec moins de traction :

G. J. NAGLE, Ecr., agriculteur, St. Hyacinthe. V. DELORME, Ecr., agriculteur, " LÉONARD BOIVIN, Ecr., " JOHN DARBY, Ecr., cultivateur, Farnham. CHARLES DESOURDIS, Ecr., cultivateur, St. Jean-Baptiste. WILLIAM MURRAY, Ecr., Maire et cultivateur de Ste. Brigidie. St. Hyacinthe, 30 août 1861.

Le Soussigné a constamment en mains un grand nombre de charrues AIGLE, telles que récemment améliorées par lui. Cette forme de Charrue a mérité le premier prix à l'exposition du comté de St. Hyacinthe de 1861. Les demandes en sont de plus en plus considérables.

De Plus : — Six autres formes de Charrues, dont l'une a obtenu le PREMIER PRIX au concours de labour du Comté et qui est très estimée des Cultivateurs. On y trouvera aussi des CRIBLES, des ROULEAUX pour les champs qui ne peuvent être surélevés pour la solidité et l'élégance.

Fontes de toutes sortes faites à demande. De l'argent comptant sera payé pour du vieux métal.

G. F. BARNES St. Hyacinthe 14 mars 1862

LOTION MAGIQUE.

Contre le Mal de Tête, la Névralgie, le Rhumatisme, les courbatures, les Catarrhes, les maux de Dents.

La Lotion Magique arrête le Mal de Tête, la Névralgie, le Rhumatisme, etc., etc. Si l'on suit exactement la direction donnée avec la bouteille.

De une à huit bouteilles guériront sûrement le Rhumatisme.

CERTIFICATS DE MONTREAL.

J. Danglo, L. Demers, D. Masson, L. Thessier, P. Jerd, M. Lalonde, M. Clark, M. Rousseau, M. Labelle, S. R. Lamontagne, D. Rier, F. Sabourin, A. Goyette, J. Perrault, J. Goyette, B. Demers, L. Demers. Tous du marché Bonsecours.

A vendre chez tous les marchands de la Province et chez le Dr. Buckley à St. Hyacinthe.

1er octobre 1861

GROCERIES
DEMEAGEMENT!!
Morin & Maynard.
Coin des Rues Cascades et St. Denis.
Ancienne Place de J. B. St. Denis.
FLEUR, PROVISIONS, EPICERIES, FAYENCE.
VINS ET LIQUEURS.
Grains de toutes sortes achetés au plus haut prix du Marché, pour Argent.

St. Hyacinthe 15 Mars 1862.

Nouveau Magasin!

EPICERIES ET PROVISIONS!
PRIX DE MONTREAL.

KRAUSE & LAPOINTE.
AU COIN DE LA PLACE DU MARCHE, St. Hyacinthe.



MM. KRAUSE & LAPOINTE, ont l'honneur d'annoncer au public de St. Hyacinthe et des environs, qu'ils ont ouvert un Magasin d'Épiceries et de Provisions.

Ils auront constamment en Main:

FLEUR EN QUARTS, FLEURS EN POCHES, CAFÉS, LARD, POISSONS, RAISINS, TABAC, JAMBONS ET MORUE SÈCHE.

Lampes et Huile de Charbon.

SAVON, à 15 sous la barre. CASSONADES, à 9 et 11 sous la livre. THÉ MÉLÉ, depuis 3s. 6d. à 5s. la livre. THE NOIR ET VERT, depuis 3s. 6d. à 5s. 3d. la livre. MELASSE, à 40 sous le gallon. SYROP, à 2 shillings le gallon.

MM. KRAUSE & LAPOINTE, ont une spacieuse cour, où les Cultivateurs pourront mettre leurs voitures le Samedi ou tout autre jour de la semaine.

St. Hyacinthe, Mai, 1862.

MARCHANDISES D'ETE.

Tous ceux qui désirent acheter des MARCHANDISES D'ÉTÉ, à et au-dessous du Prix coûtant, CONSISTANT EN :

Robes en Soie, Barège, Mousseline, Rubans, Manteaux, Parasols, Polkas, Drap Noir, Tweeds, ETC., ETC., ETC.

Aussi, CHAPEAUX POUR DAMES, du dernier goût et à des prix bas, sont invités à aller chez :

A. S. ARCHAMBAULT, Rue Cascades, St. Hyacinthe, 24 Juin 1862.

Incorporée 1810.

La Compagnie d'Assurance Contre le Feu

HARTFORD.

DE HARTFORD, CONN. CAPITAL ET ACTIF \$1,002,105.81.

Avec une expérience d'affaires prospères de plus de CINQUANTE ANS

T. C. ALVY, Sec. H. HUNTINGTON. POLICES ÉMANÉES ET RENOUVELÉES PERTES ÉQUITABLEMENT RÉGLÉES ET PAYÉES IMMÉDIATEMENT sur preuves satisfaisantes, en fonds de New-York, par le soussigné AGENT DUMENT AUTORISÉ.

LÉONARD BOIVIN, Février 1861 la Agent.

A VENDRE.

Une terre située sur le rang St. Dominique, à 52 arpents de la cité de St. Hyacinthe, de 60 arpents en superficie, toute cultivée, avec une bonne maison en briques, une laiterie en briques, une bonne écurie, deux granges de 30 x 40, hangar, remises, et deux puits.

Payable à long terme en fournissant de bonnes sûretés. S'adresser à M. Octave Maurice ou à H. St. Germain ecr., N. P.

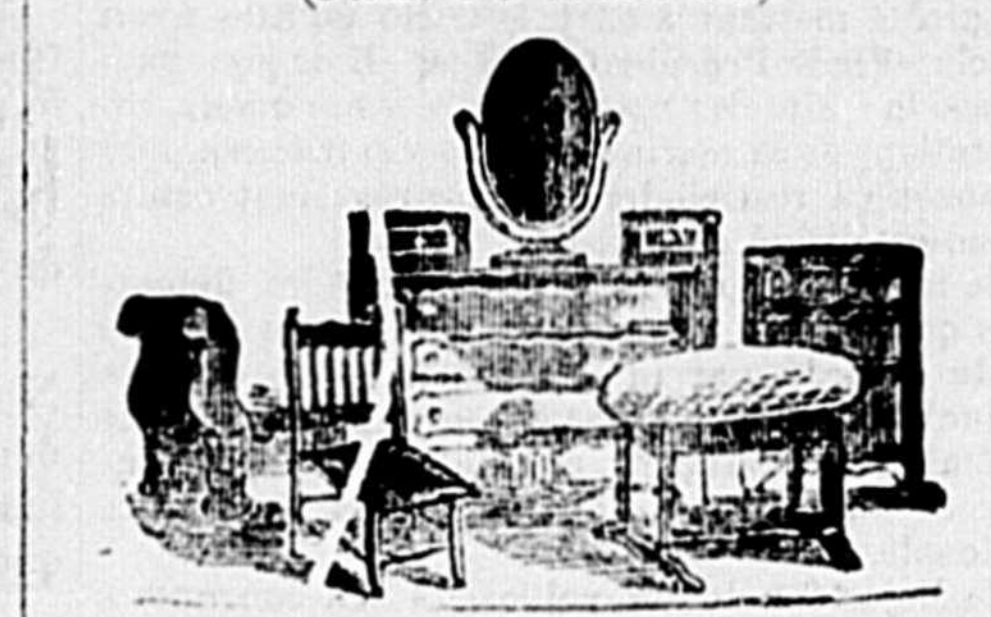
St. Hyacinthe, 1er Mai 1862.

ISIDORE HERIBEL

MEUBLIER.

RUE ST. ANTOINE.

(PRÈS DU MARCHÉ.)



M. HERIBEL, tout en remerciant les personnes qui ont bien voulu l'encourager jusqu'à ce jour, prend la liberté de solliciter de nouveau leur encouragement, et leur annonce qu'il continuera comme par le passé, à confectionner toutes espèces de MEUBLES, tels que :

Chaises, Tables, Sophas, Couchettes, &c., &c.,

et autres meubles dont on aurait besoin, de tous les goûts, sous le plus court délai, avec les meilleurs matériaux, et au meilleur marché possible.

M. Heribel se charge aussi de toutes réparations qu'il exécute sans délai.

St. Hyacinthe, 22 Octobre 1861. 48

ÉTABLISSEMENT CANADIEN

MEUBLES DE MENAGE.



M. P. à l'honneur d'informer les citoyens de St. Hyacinthe, et le public en général, et tous ceux qui ont besoin de Meubles de Ménage, qu'ils pourront se procurer à son Magasin tout ce dont ils peuvent avoir besoin.

Il aura constamment en mains un assortiment très varié de MEUBLES DE MENAGE, pour Salons, Salle à Diner, Chambre à Coucher, ETC.

— TELS QUE, —

Sofas—Canapés—Fauteuils—Berceuses Chaises—Table—à—Carte—Table—à—Diner, avec feuilles extra—Sideboards—Chiffonniers—Garde-robe—Lavabains—Bois de lits—Bureaux de toilette—Comodes—Miroirs de toutes grandeurs—etc., etc., etc.

Faits dans les derniers goûts, avec élégance, solidité et avec les meilleurs matériaux.

En venant rendre une visite à son Établissement Canadien, l'acheteur pourra se convaincre qu'il peut se procurer tout ce dont il aura besoin, à des Prix beaucoup plus bas qu'ils se vendent généralement ailleurs.

C. E. Pariseau, Ebéniste.

No. 273, RUE NOTRE-DAME. Vis-à-vis l'Eglise des Récollets.

Montréal, 1er Mai, 1862. 6

LOVELL'S

GENERAL GEOGRAPHY

FOR THE USE OF SCHOOLS, Avec 51 Cartes coloriées et 113 belles Gravures.

A vendre au "Courrier de St. Hyacinthe" PRIX: \$1.

ATTENTION.

Le Soussigné sollicite l'attention du public sur nouvelle importation qu'il reçoit actuellement d'Angleterre et d'Ecosse,

Consistant en :

er en barres assorties, Fontes, Feuillards, Charbon, Acier à Ressort, Enclumes, " Bordier, Etaux, " Roulé, Marteaux, Casteel, Clous coupés et rivaux.

Clous à voitures, Rosa & Clasp.

Sel, Vitres, Plâtre à Enduit et Terre.

Ustensiles de Cuisine, POELES A COUVERIE,

MOULIN A Goudriolle, COUPE-PAILLE

PEINTURE, HUILE, Etc., Etc., Etc.

Tout ordre sollicité et exécuté avec soin et sous le plus court délai.

LEONARD BOIVIN, 27 mai, 1861. 1a

Emplacement à Vendre.

UN Magnifique EMPLACEMENT et une bonne MAISON en briques, de 30 pieds sur 20, avec une écurie et autres bâtiments dessus érigés, à quelques pas de l'Eglise Paroissiale et du Couvent, à des conditions avantageuses; s'adresser à :

B. PALARDY, St. Hyacinthe Nov. 1861.

MAPPE OFFICIELLE DE LA GUERRE.

MAPPE Militaire et de Chemin de Fer des Etats du Sud par HAZARD.—Des sources les plus authentiques et gravée suivant le plus joli style. Cette Mappe donne des renseignements si clairs et si importants que le Département de la Guerre en a immédiatement autorisé la publication et distribué 1,000,000 copies aux Généraux et Colonels de l'Armée.

Comme elle est la seule Mappe officiellement autorisée, elle est la plus authentique et la plus digne de foi, et d'après sa dimension—32 pouces sur 55—elle désigne toutes les principales places et les principaux points de Stratégie. Le général McClellan en a reconnu l'importance en s'en servant pour opérer ses mouvements.

Prix :—Coloriée, \$1 seulement; sur Toile 1.50; sur Mousseline, 2.50; en Mousseline et vernisée, 2.50. Envoyée franc de port, par la Malle, à la réception du paiement.

WILLIS P. HAZARD, No. 824, Chestnut Street, Philadelphie.

St. Hyacinthe, 27 Janvier 1862.

AU PEUPLE DU CANADA!!

En Décembre 1858, le soussigné offrit au public pour la première fois les **AMERES IMPERIALES** de Vin du Dr. J. BOVEE DODS, et depuis ce court espace de temps elles ont donné une satisfaction si entière aux quelques milliers de personnes qui les ont essayées qu'elles sont devenues un article de commerce. Les maux physiques et mortels causés par la négligence de petites douleurs sans nombre, et il est d'une grande importance de veiller aux moindres aliments, car les maladies corporelles affectent l'esprit. Les soussignés sollicitent seulement l'essai de :

AMERES IMPERIALES DE VIN DU DR. J. BOVEE DODS!!!

de tous ceux qui ne l'ont pas encore fait. Nous défions tout le monde de produire leur égal.

Ces Amères pour la cure des Estomacs Faibles, des Débilités Générales, pour Purifier et Enrichir le Sang, ne sont surpassées par aucun remède sur terre. Pour s'en assurer, il suffit de les essayer.

Le vin lui-même est de qualité supérieure, étant environ un tiers plus fort que les autres vins; réchauffant et donnant de la vigueur à tout le système des pieds à la tête. Comme ces Amères sont toniques et changeantes, de leur nature, elles donnent de la force et de la vigueur à tout le système, et lui donnent un bon ton et une action facile dans toutes ses parties, en régularisant la circulation, enlevant les obstacles et donnant un bien-être général. Elles sont aussi excellentes pour les maladies et les faiblesses particulières aux femmes, où un tonique est nécessaire pour renforcer et audier le système. Toute dame qui est sujette à la lassitude ou à la faiblesse devrait en avoir en sa possession, car elles sont vivifiantes dans leur action.

Ces Amères Nonseulement guérissent mais préviennent les maladies, et sont ce rapport sont doublement avantageuses aux personnes qui les emploieront. Pour les :

ATAQUES DE CONSUMPTION.

Poumons Faibles, Indigestions, Dyspepsies, Maladies des systèmes nerveux, Paralysies, Hémorroïdes, et pour tout cas requérant un tonique, les :

CELEBRES AMERES DE VIN DU DR. DODS SONT SANS ÉGALES.

Pour les maux de gorge si communs parmi les Membres du clergé, elles sont réellement d'une grande valeur.

Pour les vieillards, les infirmes, et les personnes d'une constitution faible, pour les ministres de l'évangile, les avocats, les orateurs, pour les teneurs de livres, les tailleurs, les couturiers, les étudiants, les artistes, et toutes les personnes menant une vie sédentaire, elles sont d'un grand avantage.

Comme breuvage, elles sont saines, innocentes, et délicieuses au goût. Elles produisent les bons effets du brandy ou du vin, sans en avoir les mauvais effets, et elles ne causent aucun mal, elles peuvent être données librement aux jeunes gens et aux enfants.

Les Drogues, membres du Clergé, et les avocats de la température devraient, comme acte d'humanité, aider à répandre ces amères dans le pays, et ainsi aider à bannir l'ivrognerie et la maladie.

Dans toutes les affections de la tête, des maladies ou nerveuses, les Amères Impériales de Vin, seront trouvées très salutaires.

Femmes, les nombreux certificats et les lettres que nous recevons chaque jour, sont une preuve que parmi les femmes, ces Amères ont donné une satisfaction qu'aucun autre remède n'a égalé. Toutes les dames devraient en avoir, et celles qui les ont essayées en auraient toujours une provision.

LES AMERES IMPERIALES DE VIN, DR. J. BOVEE DODS.

Sont préparées par un pharmacien expérimenté qui les a employées avec succès durant les vingt-cinq dernières années de sa pratique. Le propriétaire avant d'acheter le droit exclusif de fabriquer et de vendre les célèbres Amères Impériales de Vin du Dr. J. Bovee Dods, les a fait certifier par deux praticiens distingués, qui les a déclarées, remède infaillible dans les maladies.

Quoique les médecins, désapprouvent généralement les médecines patentées, nous ne croyons pas qu'on puisse trouver un physicien respectable des Etats-Unis, connaissant les propriétés médicales des Amères Impériales de Vin du Dr. J. Bovee Dods, qui ne les approuvent hautement.

Dans toutes les places nouvelles, où il y a toujours une quantité de bois de sciage, qui forme des misères empoisonnées, ces Amères devraient être employées tous les matins avant d'être détrempé.

LES AMERES IMPERIALES DE VIN, DR. J. BOVEE DODS.

Sont composées, d'un Vin très pur, combiné avec des Graines Rouges, Solomons Seal, Camfre, Ecorce de Cerisier Sauvage, Spikenard, Fleurs de Camomille, et Gentienne. Elles sont manufacturées, par le Dr. Dods lui-même, physicien consommé, c'est pourquoi elles ne devraient pas être classées parmi les remèdes de charlatan, qui submergent le pays, et contre lesquels les médecins s'élèvent à si juste titre.

Ces amères ont été si généralement employées par toutes les classes de l'humanité pour toute espèce de maladies compatibles au système, qu'elles sont maintenant indispensables comme :

TONIQUE, MEDICINE ET BREUVAGE.

ACHETEZ EN UNE BOUTEILLE!

Elle coûte peu! Purifie le Sang! Donne de la Force à l'Estomac! Corrige le Système! et prolonge la Vie!

Prix \$1 la bouteille, 6 bout. pour \$5. Préparé et vendu par

CHARLES WIDFIELD & CIE., SEULS PROPRIETAIRES

78 RUE WILLIAM, NEW YORK

A vendre chez les druggistes et les épiciers dans toute la province.

23 août, 1861.

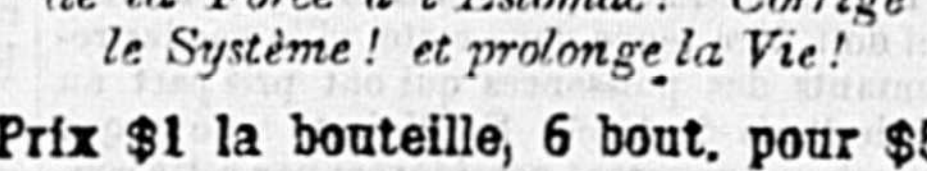
EDOUARD BION.

MENUISIER, VOITURIER.

Rue Ste. Marie, Près la rue Girard.

Se chargera de l'exécution de toutes commandes comme Voiturier et Menuisier, et aussi tous ouvrages en Peinture, à des Prix très modérés.

Tous ouvrages ponctuellement exécutés. St. Hyacinthe, 27 Janvier 1862.



Le Courrier de St. Hyacinthe, So publie tous les Mardis et Vendredis DE CHAQUE SEMAINE. Prix \$2 par année, PAYABLE D'AVANCE. ET EST IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR MM. LUSSIER et FRERES, Anxquels toutes Commandes pour impressions devront être adressées et qui seuls traiteront toutes les affaires du Bureau. Toutes lettres Communication ou Correspondances doivent leur être adressées.

Annoncer est essentiel pour les Affaires.

AUGUSTUS WEBBER, Agent de Commerce Annonce, Marie et Chemins de Fer, Rue Wellington, Toronto, C. O., reçoit des annonces pour publier dans les journaux de ville et de campagne, ou les revues, publiées soit en Canada, la Colombie Anglaise, l'Europe, ou les Etats-Unis. 77 Agent du Courrier pour le Canada Ouest.

500 Tucs Raides!

Vermifuge Candy DU DR. MACKENZIE.

CETTE médecine opère des Miracles au-delà de toute conception. Les facultés de médecine d'Ecosse, d'Angleterre et d'Irlande ont déclaré que ce Vermifuge était destiné à faire plus de bien que toutes les autres médecines pour les vers. Il n'y a pas un fils ou une fille de la vieille Ecosse qui n'en ait fait avec succès l'expérience depuis 1765, près de 100 ans. Il a toujours porté le nom de :

"OLD DR. MCKENZIE'S WARM CANDY STICK."

Va qu'il ressemble en apparence et au goût à un bâton de sucre candi et qu'un enfant qui en mange ne s'aperçoit de rien, et lorsqu'il y a des vers, le résultat est au-delà de toute conception. Un enfant de dix ans, fils du révé. J. McDougall, de Dundee, envoya plus de 500 vers en 3 jours, et il certifie que ce vermifuge sauva son enfant avec la grâce de Dieu. Des milliers de témoignages semblables sont envoyés, sans avoir été demandés.

Symptômes généraux des Vers: Lassitude, grincements des dents pendant le sommeil, convulsions, appétit vorace, quelques fois point d'appétit, pâleur, chatouillement de nez, douleurs de boyaux, fièvre, humeur chagrine, amaigrissement, toux sèche, respiration mauvaise, etc.

Les symptômes cessent en faisant usage de cette médecine deux ou trois fois. Elle donne de la santé même quand il n'y a pas de vers. Elle est inoffensive, même pour le plus petit enfant.

Garantie purement Végétale DANS SA NATURE.

DIRECTIONS AVEC CHAQUE PAQUET

Vendu en détail par tous les droguistes en Europe et en Amérique à 74d. stg., 15 cts., par paquet de 24 stg., 50 cts., pour quatre paquets. Voyez à ce que chaque paquet porte la signature, H. E. McKenzie, M.D., Glasgow, sur l'enveloppe.

AGENTS EN GROS: Northrop & Lyman, Newcastle, C. O. Carter, Kerry & Co., Montréal, C.E. Hamilton, Muir & Co., Hamilton, C.O. J. G. Henry & Co., Montréal, C.E. Lyman, Clark & Co., Montréal, C.E.

A. N. McDONALD & Co., Importateurs pour le Canada.

BROCKVILLE, C.W.

Tous ordres devraient lui être adressés.—Mars 62

J. P. CRAIG.

FACTEUR DE

PIANOS,

82 RUE ST. LAURENT, 82

MONTREAL.

NOEL ROY,

TEINTURIER DEGRAISSEUR.

51, GRANDE RUE ST. LAURENT, 51, MONTREAL.

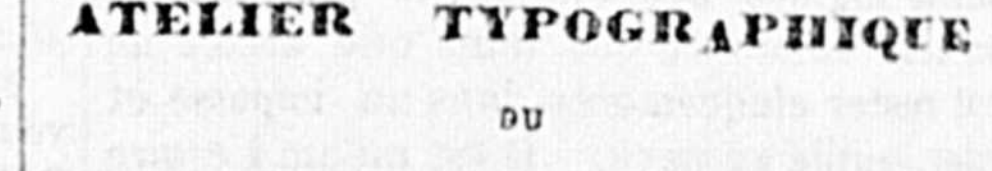
M. R. est toujours prêt à teindre ou dégraisser les Velours, Soieries, Laines, etc.; Surtouts, et Pantalons en Drap, etc.; Flanelles, Gants de Kid etc.

M. Noel Roy teint et nettoie aussi les Chapeaux de Paille, Leghorns, Goutres, etc., etc.

PRIX TRES MODERES. Montréal, 12 Septembre 1861. 1a

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

du COURRIER DE ST. HYACINTHE.



L'ATELIER ayant été, dernièrement, considérablement augmenté, on peut exécuter sous le plus bref délai et dans le meilleur goût, toutes commandes pour impression, en Français et en Anglais, de LIVRES, PAMPHLETS, AFFICHES de toutes dimensions LETTRES CIRCULAIRES, LETTRES FUNÉRAIRES, CARTES D'ADRESSES, CARTES DE VISITES, BILLETTS PROMISSOIRES, BLANCS DE COMPTES, RECTS, PROGRAMMES de Concerts, Assemblées, Examens et Théâ